

CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 13 décembre 2021

à 19h30 à la salle Dulcie September

ORDRE DU JOUR

**Approbation du procès-verbal de la dernière séance du conseil municipal en date du 22 octobre 2021.
Décisions prises dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales du n°195 au n°205.
Conventions signées par le maire du n°241 au n°273.**

FINANCES

- Décision Modificative n°3 - budget communal
- Décision Modificative n°3 - budget activités culturelles
- Décision Modificative n°2 - budget centre aquatique
- Décision Modificative n°2 - budget eau potable
- Décision Modificative n°2 - budget assainissement
- Quart investissement - budget communal
- Quart investissement - budget eau potable
- Quart investissement - budget assainissement

DIRECTION GENERALE

- Modification du Règlement Intérieur du Conseil Municipal
- Désignation d'un membre suppléant de la commission MAPA
- Retrait des communes de Maison-Rouge et Longueville du SICPAN

EDUCATION

- Signature d'une convention dispositif "petits déjeuners"
- Signature d'un contrat avec l'Amicale Laïque Nangissienne pour l'organisation d'un séjour ski vacances d'hiver 2022
- Séjour vacances d'hiver - définition des catégories de quotient familial et de la participation des familles

COMMERCE ET ARTISANAT

- Contrat de fusion Géraud et Associés
- Avis sur les demandes de dérogations au repos dominical pour l'année 2022

URBANISME

- Convention d'occupation du domaine public pour l'installation d'une infrastructure de téléphonie mobile

RESSOURCES HUMAINES

- Approbation de la convention unique annuelle relative aux missions optionnelles du centre de gestion de Seine-et-Marne
- Création de postes

Question(s) diverse(s)

Question(s) orale(s)

Les séances du conseil municipal sont publiques

Le maire,
Nolwenn LE BOUTER

